La collecte des déchets alimentaires, participons c'est essentiel !

La nouvelle collecte des déchets alimentaires a débutée le 20 janvier 2020 après plusieurs mois d'une intense mise en place. Mois qui ont permis d'équiper et d'informer la majorité des habitants de la commune. Une petite révolution pour nos habitudes mais un grand pas pour faire revivre nos sols. Au bout d'un mois de collecte, quels enseignements peut-on déjà retenir ?

De nouvelles habitudes pour les habitants… et pour les équipages du SEMOCTOM

Changement de fréquence de ramassage, changement de jour, nouveau bac …de quoi perturber les plus intrépides d'entre nous. Si au départ les erreurs de jours et de présentation de type de déchets étaient fréquentes, ce n'est plus le cas à l'heure actuelle. Preuve que la plupart des familles se sont bien adaptées au nouveau dispositif. De même pour les équipes du SEMOCTOM qui ont dû réapprendre les secteurs de collecte. « Ce sont des nouvelles tournées, même si nous faisons de notre mieux pour satisfaire les habitants, il y a parfois quelques couacs » admets Kevin, agent de collecte. Aussi et même si le syndicat public de collecte et de traitement a pu rattraper la majorité de ses oublis, il tient à présenter ses excuses aux habitants qui ont subis ces aléas.

Une collecte qui monte en puissance

Entre le premier ramassage (9,800 t) et le dernier du mois de février, soit un mois d'exploitation environ, les tonnages collectés n'ont cessé de progresser **(+ 46 %).** Et déjà 65 tonnes de déchets alimentaires ont pu être séparés des ordures ménagères pour être valorisées. « Ce n'est que le début, tous les foyers ne sont pas encore équipés » précise Jean Malet, Directeur technique adjoint au SEMOCTOM. « Nous avons installé des bornes avec accès par carte pour les habitats collectifs et nous espérons que la majorité des résidents viendront y porter leurs restes alimentaires ».

Borne d'apport volontaire pour les déchets alimentaires

Un tri globalement de bonne qualité et quelques distraits

Ces premières collectes ont confirmé que la grande majorité des utilisateurs ont bien compris les consignes : préparations et restes de repas (épluchures, viande, poisson, croutes de fromages…) mais aussi le papier essuie-tout , les sachets de thés ou les filtres à café, les agrumes, les coquilles de noix de noisettes…

La plupart des refus de tri sont constitués de sacs plastiques, de pots de yaourts, de plaques de médicaments…et de bio-seaux ! Attention le bio-seau ajouré que vous avez reçu permet de maintenir les sacs papiers et faciliter le stockage des déchets alimentaires à l'intérieur de votre logement. Il ne doit en aucun cas être présenté en collecte.

A propos des sacs compostables : le semoctom préfère dans un premier temps n'accepter que les sacs en papier... De nuit il n'est pas simple pour les collecteurs de faire la différence entre un sac en plastique (non composable) et un sac biosourcé.

Trier ses déchets alimentaires, c'est prendre conscience de sa production de déchets

On parle régulièrement dans les medias du « 0 déchet ». Certains peuvent trouver cette démarche un peu farfelue et pourtant à l'heure où nos ressources naturelles s'épuisent et où nos sols sont de plus en plus usés et pollués, il apparait légitime de se questionner sur sa production de déchets. En triant ses déchets alimentaires, on évite qu'ils soient brulés en mélange avec des ordures ménagères. Mieux, on permet la fabrication d'humus, matière vivante et vitale pour nos sols et nos cultures. Participons, c'est essentiel !

Vous n'êtes pas encore équipé pour la nouvelle collecte ? Vous habitez en résidence et vous souhaitez obtenir une carte d'accès ? Vous avez des questions sur les déchets alimentaires ? Vous aimeriez être aiguillé vers une démarche plus vertueuse en matière de production de déchets ?

Vous pouvez contacter le Semoctom en appelant le numéro vert 0 805 03 05 30 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13 à 17h ou consulter son site internet www.semoctom.com